



**HAL**  
open science

## De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne.

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne.. Klask, 1996, 3, pp.57-66. hal-02493984

**HAL Id: hal-02493984**

**<https://hal.science/hal-02493984>**

Submitted on 2 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

KLASKEREZH KELTIK ● RECHERCHE CELTIQUE

# *klask*

*Levrenn / Volume*

**3**

*1996*

MOULADURIOU  
SKOL-VEUR  
ROAZHON

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

## DE LA NÉVROSE SOCIOLINGUISTIQUE ET IDENTITAIRE EN ZONES DE MARCHÉ : Bretagne, Normandie, Mayenne

### *Note pour la lecture des transcriptions :*

Dans les transcriptions simplifiées des planches 1 et 2, on utilise soit l'orthographe courante quand celle-ci ne semble pas prêter à confusion, soit un système de transcription phonétique adapté (en particulier planche 2).

Afin d'éviter toute méprise, noter le cas de la transcription du "e" «gallo» par [ë] (pour des raisons pratiques nous avons adopté [ë], transcription qui sort de l'API; il s'agit de la transcription usuelle en Haute-Bretagne pour le "e" gallo, voyelle centrale non-arrondie), celui des semi-voyelles de type français [j], [w], [ɥ], du [y] et du [u] (type API). Dans la planche 2, /é/ - /è/ est bien l'opposition de voyelle fermée à voyelle ouverte : [e] / [ɛ], et [ë] la nasalisation de cette dernière. Pour /o/ c'est le système [o] / [ɔ] qui a été suivi.

### PROBLÉMATIQUE

Dans un travail précédent <sup>(1)</sup>, nous avons posé le problème de l'insécurité ethnologique tel qu'il semble se manifester au contact de la Haute-Bretagne et de la Basse-Normandie, également au contact de la Mayenne.

On trouvera défini dans la planche 1 le cadre de nos recherches. Celui-ci va d'Est en Ouest de Saint-Hilaire-du-Harcouët aux abords d'Avranches (Manche, 50), de Louvigné-du-Désert à la région de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine, 35). Se révèlent nécessaires à terme des extensions vers la Mayenne (53).

Le problème essentiel est que ces trois ensembles se conçoivent principalement comme séparés, du point de vue historico-identitaire. C'est relativement net en direction du Maine et de l'Anjou ; c'est plus net encore dans le cas de la délimitation Normandie/Bretagne. Une véritable frontière identitaire semble séparer les uns et les autres, qui s'aligne très exactement sur la limite administrative des départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche <sup>(2)</sup>.

---

1. F. MANZANO. *Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton*. Brest, GRELB, «La Bretagne linguistique», 1994.

2. Si l'on excepte certaines revendications chroniques (p. e. celle de la région de Pontorson par

Mais cette séparation, légitimée par l'Histoire, néanmoins ne saurait se fonder sur la langue. Car de ce point de vue, ceux de la Mayenne, ceux de la Manche et ceux du pays gallo parlent à peu près de la même manière. Et c'est à cet endroit sans doute que se révèle la crise. D'une part, on parle et on vit de manière très proche des "autres". Cela est déjà ennuyeux pour fonder l'identité locale, bretonne, normande ou mayennaise suivant le cas.

D'autre part, parceque vivant aux limites extrêmes d'une identité régionale centrée ailleurs (la «vraie» Normandie, la «vraie» Bretagne etc.), les populations culpabilisées des marges ou de la Marche ont le sentiment d'être en quelque sorte les «laissées-pour-compte» d'une identité qui se constitue ailleurs. Tous les frontaliers soulignent que la langue elle-même les marginalise.

Côté breton par exemple, on entend dire que le bon gallo est à l'autre bout du département, que la Bretagne véritable est à l'ouest. Côté Normandie, c'est vers le Cotentin, la région de Caen, que l'on dirige le raisonnement... Comme si l'on admettait, chacun pour soi, que la personnalité de Marche n'est pas assez marquée, culturellement et, surtout, linguistiquement <sup>(3)</sup>.

#### I. UNE SEULE LANGUE

L'idéal serait bien entendu de pouvoir s'affirmer et surtout se prouver linguistiquement différent des voisins. Or l'intercompréhension est particulièrement évidente, les acteurs en témoignent. S'il existe des nuances, il faut souvent les chercher à la loupe et l'on sait bien que dans le pire des cas quelques échanges langagiers permettront aux uns et aux autres d'accommoder efficacement <sup>(4)</sup>.

Une observation de la variation dialectale confirme l'essentiel de ces remarques. On part de données issues de l'Atlas linguistique de la Normandie (ALN), de l'Atlas de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine (ALBRAM), ainsi que d'une enquête menée à Montanel, communauté frontalière de la Manche, en 1993 <sup>(5)</sup>.

---

la Bretagne), cette délimitation est très stable dans l'Histoire. Elle se maintient dans ses grandes lignes depuis le Moyen-Âge.

3. C'est une opinion assez répandue dans le *Coglais* par exemple où, bien que la pratique du gallo soit encore très vivace, on situe souvent le «vrai» gallo dans la région de Redon ou vers les Côtes-d'Armor.

4. Il n'y a pratiquement aucune difficulté d'ordre syntaxique. C'est bien entendu sur le plan phonologique (accents, traits locaux) ou sur le plan lexical que peuvent éventuellement se poser quelques problèmes. Problèmes qu'il faut pourtant relativiser : des études en cours montrent l'existence d'une forte convergence lexicale entre Basse-Normandie et Haute-Bretagne, même si l'on confronte des régions relativement éloignées, à plus forte raison si l'on considère des communautés réparties de part et d'autre de la «frontière». Cf. Henriette WALTER : *Régionalismes lexicaux. Pour une recherche de leur extension géographique* (À paraître, Mélanges LEPELLEY).

5. Gabriel GUILLAUME & Jean-Paul CHAUVEAU : *Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*. Paris, CNRS, 1976 et suiv. Patrice BRASSEUR : *Atlas linguistique et ethnographique de la Normandie*. Id. CNRS, 1980 et suiv. Enquête de Guylaine

Dans la carte de la *planche 1*, on place une dizaine d'isoglosses tirées des atlas régionaux précités. On remarquera que l'isoglosse 8 cadre en partie avec la limite des deux départements, mais il y a là une forme de simplification inévitable compte-tenu du maillage encore relativement lâche des atlas régionaux, de l'ALN en particulier. On notera que le [è] est bien installé dans le sud de la Manche, à Montanel par exemple où l'enquête recueille des séquences comme celle-ci : /ty va tɔjèsè/ «tu vas te blesser», hors questionnaire (6).

### I.1. Lexique

Les cas de rupture lexicale sont peu fréquents, et l'on remarquera qu'ils traversent rarement les zones frontalières (cf. p. e. l'isoglosse 11). Ceci confirme par exemple que les Normands frontaliers, lorsqu'ils sont séparés par du lexique sont davantage séparés des secteurs septentrionaux de la Basse-Normandie que de la Haute-Bretagne (7).

D'autre part, la basse fréquence des cas de rupture tend à accréditer l'idée que l'ensemble des régions observées dans cette carte présente une unité de langue. Le raisonnement vaut à plus forte raison pour les régions frontalières.

### I.2. Phonétique

Le tri lexical passé, on peut comparer des signifiants issus d'étymons communs. Le même principe de subdivision se retrouve alors, car dans la plupart des cas, Basse-Normandie et Maine frontaliers font corps avec le versant breton.

Sont particulièrement significatives les isoglosses 2, 3, 5 et 7, qui isolent la Basse-Normandie frontalière.

### I.3. Évaluation des distances linguistiques

Outre le point Montanel, on a repris quelques réalisations aux points 37 (Roz-sur-Couesnon), 40 (Saint-Brice-en-Coglès) et 76 (Désertines) du réseau ALBRAM.

Ce sont des items assez classiques qui montrent bien l'homogénéité lexicale du domaine. On pouvait certes trouver des cas de rupture, mais les questionnaires de l'ALBRAM et de l'enquête Montanel n'étaient pas de même nature, il a donc fallu trouver des correspondances. Dans ces cas de correspondance donc, il n'y a pas rupture, mais cela ne saurait surprendre compte-tenu des observations qui précèdent.

---

FRITEAU à Montanel, dans le cadre des enseignements de Sociolinguistique du Service d'Enseignement à Distance de l'Université de Rennes-2 (1993).

6. L'ALN, qui ne comporte pas Montanel dans sa trame, signale toutefois ce phonème dans les secteurs de contact avec la Mayenne principalement (cf. isoglosse 8, planche 1).

7. À l'observation des cartes de l'ALBRAM ou de l'ALN, il semblerait que les cas de rupture sur la «frontière» ou aux abords sont des plus rares, en particulier pour le lexique usuel. Ce qui constitue donc un facteur capital d'unification ou, du moins, d'intercompréhension. Et ce qui pousse d'autant à assurer la discrétion ailleurs : sur le plan phonologique par exemple.

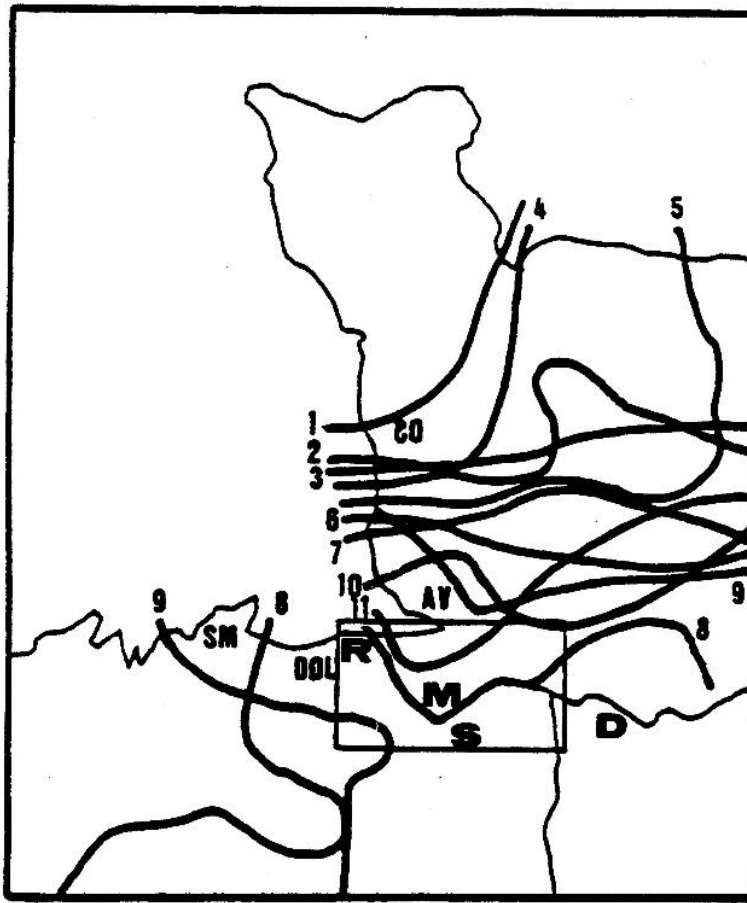


PLANCHE 1 : QUELQUES ISOGLOSSES (Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne)

Abbreviations: CO Coutances; AV Avranches; DOL Dol-de-Bretagne; SM Saint-Malo; R Roz-sur-Couesnon (I&V); M Montanel (Manche); S Saint-Brice-en-Coglès (I&V); D Désertines (Mayenne)

Isoglosses (transcriptions simplifiées)

1. (brouette) (Nord) — (bèrouette) (Sud); fr. *Brouette*
2. (camp) (Nord) — (champ) (Sud); fr. *Champ*
3. (vèche) (Nord) — (vèsse) (Sud); fr. *Vesce*
4. (gap) (Nord) — (barbillon) (Sud); fr. *Barbe de l'épi*
5. (canvre) (Nord) — (chanvre) (Sud); fr. *Chanvre*
6. (bouo) (Nord) — (couillé) (Sud); fr. *Étui à faux*
7. (kierrue) (Nord) — (cherrue) (Sud); fr. *Charrue*
8. Infinitifs en [e] (Nord et Ouest) ou en [ë] (zone intermédiaire); fr. verbes en *-er*
9. Expiration [h] à l'Ouest et au Nord. Absente entre les deux; fr. type [u] (*Houx*), cf. Cotentin [hu]
10. (chouette) (Nord) — (fèrzé), (fërza) (Sud); fr. *Effraie*
11. (hètre) /hét/, /ét/ au Nord, (foutè), (fouteau) au Sud; fr. *Hêtre*

Les transcriptions pour une dizaine d'items figurent dans la planche 2. Visiblement, les réalisations restent très proches tant sur le plan de la typologie diachronique (voir ainsi les stades archaïques de la *diphthongaison* dite *française*)<sup>(8)</sup>. On est là dans un système de proximité immédiate intra-dialectale. Ce qui est observé est au fond une série de variations superficielles d'un patois villageois à un autre. La frontière n'était pas fondée sur une rupture de *langue* ; elle n'est pas davantage fondée sur une rupture de *dialectes*, selon les apparences.

PLANCHE 2 : QUELQUES ITEMS (ALBRAM)				
On a indiqué entre parenthèses des variantes locales signalées par l'ALBRAM				
	Montanel (50)	Roz-sur-C. (35)	St-Brice-en-C. (35)	Désertines (53)
<i>Avoine</i>	avēn	avēn	avējn	avēn
<i>Froid</i>	frè	frë (frëd)	frë	frë (frëd)
<i>Poire</i>	pèjr	pajr	pajr	pèr
<i>Bois</i>	bwɔ	bwa	bwa	bwa
<i>L'eau</i>	ljɔw	ljaw	ljaw	ljɔw
<i>Soleil</i>	solè	sɔla	sɔla	solé
<i>Nuit</i>	né	në	në (né)	në
<i>Ruisseau</i>	rysè (*)	ryè	rysè (rysjaw)	rysjà (rysjow)
<i>Aujourd'hui</i>	anqi	ané	anë	ēnqi
<i>Bûche</i>	ɔtèl	atèl	atèl	atèl

(\*) à Montanel, le type triphthongal est également courant pour diverses lexies: batjow (*bateau*), nuvjow (*nouveau*), etc.

Comme élément de réflexion supplémentaire, je verserai au dossier une très rapide et très sommaire évaluation de la distance linguistique qui peut séparer les quatre communautés testées<sup>(9)</sup>.

8. Voir le cas des trois premiers items de la planche 2. On y observe que lorsqu'en tonique libre se produit une diphthongaison par la fin de (*e*) *long*/*i*) *bref* du latin (soit [e] roman), on ne dépasse jamais les étapes médiévales, principalement le stade [ej], stade lui-même dépassé par le français aux environs du XII<sup>ème</sup> siècle (étymons respectifs : AVENA, FRIGIDU, PIRA).

9. On utilise ici la métrique dite de Czékanowski qui permet assez simplement de soupeser divergence et convergence à partir de deux échantillons quelconques. L'évaluation présentée n'a que valeur indicative. Des mesures sur quelques centaines d'items nous permettront sans doute prochainement d'ajuster ces considérations.

Soit à observer par exemple un couple (bwa)-(bwo). On compte  $3+3 = 6$  phonèmes. Communauté pour quatre d'entre eux, divergence pour deux. La divergence dans le couple observé est alors de 2 sur 6, soit 33,3 %. Si l'on veut donc quantifier la différence phonétique Roz/Montanel pour l'item «bois», on peut par commodité parler d'une *distance* de 33,3 %.

PLANCHE 3 : Distances phonétiques.

	Montanel	Roz-sur-C.	St-Brice-en-C.	Désertines
<i>Montanel</i>	—			
<i>Roz-sur-C.</i>	31%	—		
<i>St Brice</i>	25%	8%	—	
<i>Désertines</i>	25%	26%	20%	—

PLANCHE 4 : Distances géographiques.

	Montanel	Roz-sur-C.	St-Brice-en-C.	Désertines
<i>Montanel</i>	—			
<i>Roz-sur-C.</i>	16 km	—		
<i>St Brice</i>	10 km	26 km	—	
<i>Désertines</i>	41 km	55 km	37 km	—

PLANCHE 5 : Soldes géo-linguistiques

	Montanel	Roz-sur-C.	St-Brice-en-C.	Désertines
<i>Montanel</i>	—			
<i>Roz-sur-C.</i>	L + 15	—		
<i>St Brice</i>	L + 15	L + 15	—	
<i>Désertines</i>	G + 16	G + 30	G + 12	—

L = Le solde est favorable à la distance linguistique. C'est-à-dire que les communautés se démarquent relativement bien, en dépit de leur relative proximité géographique.

G = c'est l'inverse qui se produit. Ce qui signifie principalement que la Mayenne est très mal démarquée.



Les résultats cumulés figurent dans la planche 3. Chaque pourcentage correspond en effet à la distance moyenne point à point (p.e. Roz/Montanel = 31%) à partir des 10 items ou 10 mesures. Bien sûr, la Manche est très légèrement excentrée, et l'on voit par exemple que si Roz est très proche de Saint-Brice, Désertines est relativement plus proche de Saint-Brice que ne l'est Montanel.

Dans la planche 4 figurent les distances géographiques entre les points. Par confrontation des planches 3/4, on tire la planche 5 de soldes *géo-linguistiques*. Dans l'opposition Manche/Bretagne c'est la distance linguistique qui domine : les groupes se démarquent en dépit de la proximité géographique. Quant à Désertines c'est un point relativement éloigné géographiquement des trois autres (excentré donc), mais qui en est très proche linguistiquement, d'où un solde favorable à l'éloignement géographique. La rupture linguistique est donc moins nette encore vers l'est. Il ne s'agit là que d'un petit échantillon. Le décompte devra être repris systématiquement, sur des ensembles plus vastes. À titre indicatif pourtant, des travaux menés il y a quelques années sur le contact languedocien/catalan nous amenaient à des distances phonétiques allant de 30 à près de 60 % suivant les villages choisis de part et d'autre de cette autre frontalière <sup>(10)</sup>.

On remarque immédiatement que la plus haute estimation de la planche 3 (cas de la confrontation Roz/Montanel, 31 %) ne correspond jamais qu'aux scores les plus bas enregistrés sur l'interface de deux idiomes ayant généralement la réputation d'être deux *langues romanes* <sup>(11)</sup>.

Ces quelques mesures, pour fragmentaires qu'elles soient, montrent bien la difficulté d'identification par la langue qui se pose pour toutes les communautés du contact Bretagne/Normandie/Mayenne. Est-il bien nécessaire de souligner à cet endroit que des mesures de notre région d'observation à Coutances d'une part, à Guingamp ou tout autre point bretonnant de l'autre de l'autre (Normandie et Bretagne donc) conduiraient à approcher voire à pulvériser les scores relevés dans le cas du contact occitano-catalan ?

## II. LE PARADOXE IDENTITAIRE

Le contact entre Languedoc et Roussillon est un cas «satisfaisant» de répartition des identités de part et d'autre d'une frontière présumée. C'est semble-t-il ainsi que fonctionnent la plupart des grandes frontières ethno-linguistiques traditionnelles,

---

10. En marge de notre thèse pour le Doctorat d'Etat : *Étude typologique de toponymie méditerranéenne, contribution aux études du changement spatial dans les Pyrénées méditerranéennes françaises*. Université de Toulouse-2, 1987.

11. En romanistique, une opinion très fréquente considère que le *catalan* et la *langue d'oc* (ou *occitan*) sont deux langues proches, mais deux langues. Cette vue, qui s'appuie sur un ensemble d'arguments linguistiques et historiques, est par exemple défendue par Henri GUITER, auteur de l'Atlas linguistique des Pyrénées orientales (A.L.P.O.).

Pour sa part, Pierre BEC (notamment dans son «Que sais-je ?» *La langue occitane*), au vu d'une intercompréhension souvent possible et d'une typologie historique voisine, propose d'en faire deux systèmes dialectaux d'un ensemble dit *occitano-roman*.

qui cumulent des séries de divergences (mœurs ou habitat, pratiques culinaires etc.), fédérées, voire exaspérées par la langue.

Rien de cela dans le cas observé. Au contraire, la langue tendrait à unir au lieu de les séparer des partenaires qui se veulent différents. À la fin du xx<sup>ème</sup> siècle, Pleine-Fougères et Pontorson, Le Ferré et Saint-James, Louvigné-du-Désert et Les Loges-Marchis, sont pourtant toujours en position antagonique <sup>(12)</sup>.

On débouche ici sur la nécessité d'aborder à terme les processus de genèse des identités régionales (et/ou sociales) sous un angle systémique.

Si, comme cela semble être le cas, la langue ne facilite pas la rupture, il est probable que deux directions sont à même de permettre au *système identitaire* de se rééquilibrer en rétablissant, d'une manière ou d'une autre, la *discrétion identitaire*.

La première est linguistique, plus justement ethnolinguistique. Elle est bien connue des dialectologues et consiste à repérer chez «les autres» stéréotypes et tics verbaux de toutes sortes, que l'on s'efforcera de ne pas reproduire, en les stigmatisant le plus souvent.

L'une des manifestations de cette mécanique langagière est celle du *masquage*. Cela semble être le cas par exemple à Montanel, où sont filtrées en situation de questionnaire les réalisations [ë] des finales d'infinitif du premier groupe. Probablement parce que ce type de traitement est avant tout réputé gallo et que la Normandie, dans son ensemble, tend vers /é/ [e] (cf. isoglosse 8 dans la carte 1). Il est en effet remarquable, comme nous l'avons souligné plus haut, que le [ë] reparaisse en situation langagière *non formelle* <sup>(13)</sup>, les informateurs ne censurant plus leurs productions, d'une manière ou d'une autre.

Le deuxième axe est plus ouvert. Si la langue ne suffit pas à assurer la discrétion identitaire (éventuellement même en dépit des corrections effectuées sur l'axe précédent), il convient de renouveler l'écart identitaire sur des bases autres que linguistiques.

La gamme des possibilités est alors multiforme, car toutes les composantes de la culture peuvent contribuer à cette réfection systémique de l'identité, et l'on pourra se référer aussi bien à des pratiques culinaires, festives, des règles architecturales, qu'à des comportements, des «mentalités» des usages ancestraux

---

12. Dans chaque couple cité, la première communauté se trouve en Ille-et-Vilaine, la deuxième dans la Manche.

13. Il apparaît qu'en situation formelle (listes de mots, questionnaires, présence d'étrangers tiers, présence de matériel d'enregistrement, etc.) l'informateur peut être amené en connaissance de cause ou même à son insu, à procéder à un double contrôle. Négatif, en supprimant toutes les marques qu'il ne veut pas assumer pour des raisons très diverses. Positif, en accumulant des traits jugés valorisants par lui mais ne représentant pas nécessairement les parlures quotidiennes. Toute réflexion sur les pratiques linguistiques avouées ou revendiquées doit prendre en compte cette marge de fluctuation. Les études de *géolinguistique* le démontrent depuis plus d'un siècle ; la sociolinguistique urbaine le confirme, notamment à la suite des travaux de William LABOV.

etc. L'objectif restant à chaque fois de maintenir l'équilibre identitaire en travaillant sur des parcelles jugées significatives du *système identitaire*.

Une perception systémique de l'identité permet de mieux comprendre excès et revendications identitaires tels qu'ils se produisent assez souvent sur les marges d'un ensemble régional. Car il y a en fait deux attitudes (et deux types de discours) dans les Marches. La première, déjà signalée, consiste à s'inférioriser par rapport aux pôles positifs reconnus (cf. **Problématique**). La deuxième revient en quelque sorte à compenser le déficit identitaire perçu, par une exaspération du sentiment d'appartenance. Deux attitudes ou deux réponses complémentaires à une situation de crise.

Dans la recherche de ce que j'ai nommé *parcelles* de l'identité, ou segments du système, on tendra nécessairement vers des protocoles pluri-disciplinaires. Car des éléments très divers peuvent appuyer les remarques faites ici sur les problèmes de langue et d'identité. Cette question par exemple : où fait-on ses courses, quotidiennes, hebdomadaires, à l'occasion des fêtes ? On doit noter sur ce point que les communautés du sud de la Manche vont très peu à Rennes (60 kilomètres) et restent tournées vers Caen distante de 120 kilomètres environ (14).

### III. INSÉCURITÉ ET CULPABILITÉ

L'*insécurité* des zones de Marche, telle que nous venons de la modéliser, engendre un sentiment corollaire de *culpabilité*. En effet, les gens des confins de Bretagne et de Normandie (et moins semble-t-il ceux de la Mayenne) paraissent toujours plus ou moins coupables par rapport à leurs pôles respectifs d'identification. Coupables parce que portant en quelque sorte atteinte à la *pureté* (éminemment mythique) du groupe ethnique auquel ils sont présumés appartenir.

Il faut dire sur ce point que les renaissances culturelles et littéraires régionales ne les aident pas. C'est tout le problème de la reconnaissance du gallo en Bretagne, non pas au niveau du terrain concret, mais plutôt au niveau du pouvoir et de la symbolique identitaire. Bien que l'écart linguistique soit moins important, c'est le même type de problème qui se pose en Basse-Normandie, où le mouvement de renaissance de la langue régionale est pour l'essentiel issu d'initiatives de groupements au nord de la ligne Joret (15). Par suite, l'ensemble du mouvement

---

14. Il va de soi que la polarisation administrative très forte tend à entretenir le clivage. Outre une certaine forme d'automatisme ou de reproduction sociale de la divergence, chacun tendra par exemple à faire coïncider démarches administratives fréquentes, achats, visites d'amis ou de la famille etc. Faisceau d'obligations qui ramène tôt ou tard à une préférence du canton, de l'arrondissement, de la région.

15. La ligne dite Joret est fondée sur le parcours d'isoglosses significatives comme la non-palatalisation de /k-/g/ latins devant /a/ (p.e. CATTU devient *cat*, pour fr. *chat*) ou la production de chuintantes pour /k/ latin suivi de /e/ ou /i/ (p.e. CENTU devient *chent*, pour fr. *cent*).

Cette ligne, qui se trouve en gros à mi-chemin entre Avranches et de Coutances, place ainsi les populations du sud dans une situation d'insécurité, voire «d'illégalité» linguistique. Il n'est donc

FRANCIS MANZANO

reste centré sur la moitié septentrionale de la Basse-Normandie, ce qui rejaillit négativement sur les zones frontalières, reconduites dans leurs difficultés d'identification.

Parler de *névrose sociolinguistique* serait particulièrement approprié dans le cas des Marches de Bretagne et de Normandie. Voici donc un concept qu'il faudra affiner par la suite.

---

pas sans intérêt d'observer qu'une revue comme *Le Viquet (Parlers et traditions populaires de Normandie)*, qui semble bien résumer le mouvement, focalise généralement sur la moitié nord.

## KLASKEREZH KELTIK ● RECHERCHE CELTIQUE

### YEZH / LANGUE

- Jean-Yves Urien** : Conflit syntaxique autour de l'attribution. Attribution et relation médiante.
- Francis Favereau** : Phonologie des rimes et des vers dans la poésie chantée à Poullaouen.
- Lukian Kergoat** : Yezh ar c'hanaouennoù pobl.
- Francis Manzano** : De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de Marche : Bretagne, Normandie, Mayenne.

### KEVREDIGEZH / SOCIÉTÉ

- Pascal Tabuteau** : Un damsell ouzh buhez pemdeziek ar soudarded vretton war an talbenn e-pad ar brezel bras.
- Aline Gleoneg** : Leurrenniñ e vuhez.
- Daniel Carré** : Loeiz Herriou er brezel bras : ul lizher a dalbenn ar Champagne.
- Claude Lanchec** : Ar vuhez pemdeziek el levrioù relijiel.

### LENNEGEZH / LITTÉRATURE

- Gwendal Denez** : Barzhoniezh maread Gwalarn : modern pe get ?
- Herve ar Bihan** : Gweith Argoet Llwyfein tennet eus Levr Taliesin.
- Léon Fleuriot** (†) : Yscolan.
- Arthur J. Hughes** : Deux poèmes en gaélique écossais de Somhairle Mac Gill-Eain (Sorley Maclean).

---

# *klask*

diffuse des travaux menés dans le cadre du **Centre de Recherche Bretagne Pays Celtique** de l'université Rennes 2 Haute-Bretagne.

MOULADURIOU  
SKOL-VEUR  
ROAZHON

Prix : 70 F

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES